

SAINT-SERNIN INFOS - N° 41 - JUILLET 2016



SOMMAIRE

Editorial	1
Commissions communales	2
Ecole	19
Bibliothèque	22
C.C.A.S.	27
Passionnés d'histoire	28
Sou des écoles	29
Vie associative	31
Etat-Civil	54
Au quotidien	55
Informations diverses	56
Appel au civisme	58

***Un grand merci à nos annonceurs
et à leur confiance.
Ils ont contribué à l'édition
et à la diffusion de ce bulletin.***





EDITORIAL

Chers habitants de Saint-Sernin,

Dans ce printemps qui se sera fait attendre... de la fraîcheur, de la pluie et des jardins en retard, notre rendez-vous de l'info reste un moment de partage dans notre vie municipale que je veux pour vous et avec vous confiant ; face aux tensions trop nombreuses qui éprouvent la vie de notre pays et de notre monde, puissions-nous, à Saint-Sernin, préserver notre attachement à la démocratie et au dialogue respectueux.

Ces derniers mois dans la commune, les travaux se sont poursuivis et chacun a pu observer l'avancement de la maison médicale qui permettra à tous les habitants de trouver les services médicaux et paramédicaux si utiles dans leur proximité.

Je veux vous dire combien nous comptons sur votre présence pour inaugurer le nouveau centre culturel le :

***vendredi 8 juillet 2016 à 18 heures
à côté de la Mairie***

Se rassembler autour du livre et de la culture pour exprimer avec plus de force encore, la priorité pour notre commune des relations humaines et de leur qualité qui trouvent par la parole et l'écrit, leur place véritable ; seules la démocratie et la république assurent pour tous, l'accès aux livres, aux spectacles vivants dans la diversité de la création.

Une fois encore, avec tous les élus, je veux aussi souligner l'importance du conseil municipal des enfants pour la transmission des valeurs démocratiques.

Je vous invite à suivre toutes les activités de la commune avec la présentation des commissions et des associations... c'est par la contribution de tous que notre commune sera un lieu de vie fraternelle et heureuse.

Je vous invite aussi au traditionnel feu d'artifice le :

samedi 16 juillet 2016
sur l'esplanade du 14 juillet

Au nom de tous les élus, je vous souhaite un bel été de rencontres familiales et amicales.

Le Maire, Max CHAZE

Voirie

Les travaux de voirie pour 2016 seront :

- Aménagement d'un trottoir et d'un passage piéton sur la départementale 579 à la sortie nord de l'agglomération.
- Création d'un plateau traversant avec trottoir Route de Lachapelle.
- Réfection de chaussée Chemin du Grazel, Mas de la Frémigère, Chemin de Touroulet, Chemin de Chastaldin (carrefour).
- Curage des fossés Chemin de Touroulet, Chemin de la Routte, Chemin des Fraysses.



Espaces verts

- Abattage d'un peuplier réalisé par l'entreprise Pechier-Barrot (Vinezac) au Chemin de Touroulet.



- Passage de l'épareuse en bordure des chemins.
- Les haies en bordures de chemin ne doivent pas empiéter le domaine public et ne pas gêner la visibilité.

Ambrosie

L'ambrosie pousse, il est temps de l'éliminer avant floraison.

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante envahissante et son pollen est un des allergènes les plus puissants connus. En Rhône-Alpes, le nombre de personnes allergiques à l'ambrosie a doublé en seulement 10 ans dans les zones les plus exposées, où plus d'une personne sur 5 est désormais allergique. Tout doit être mis en œuvre pour qu'on n'atteigne pas les niveaux record de la Hongrie, entièrement infestée, où un hongrois sur deux développe de graves allergies à l'ambrosie...

Réduire la présence de l'ambrosie et donc le taux de pollen dans l'air, c'est stopper cette augmentation des personnes allergiques, et c'est permettre, chaque été, de baisser fortement la gêne ressentie (conjonctivites, éternuements...) en évitant des hospitalisations, des arrêts maladies, des crises d'asthme, de fortes fatigues, etc...

En cas d'apparition de tels symptômes en août et septembre, il convient de consulter son médecin traitant voire un allergologue, et les sites internet (pollens.fr, air-rhonealpes.fr). Toute personne qui se sait allergique à l'ambrosie ou qui ressent ces symptômes, doit respecter les recommandations suivantes :



*Feuilles typiques d'ambrosie à feuilles d'armoise
(Ambrosia artemisiifolia)*

- **chez soi** : se rincer les cheveux le soir, aérer les pièces de nuit (pollen émis dès le lever du soleil jusqu'au soir), éviter l'exposition à d'autres substances irritantes (tabac, produits d'entretien, parfums d'intérieur, encens...)
- **à l'extérieur** : éviter toute activité surexposant au pollen (tonte et entretien du jardin, sport...), sinon préférer la fin de journée et le port de lunettes de protection ; ne pas faire sécher le linge ; en voiture, garder les fenêtres fermées ;
- **être encore plus attentif à ces recommandations lors des pics d'émission de pollen et de pollution** (pour l'ambrosie : entre le 20 août et le 10 septembre, sinon consulter pollens.fr, alertepollens.org, air-rhonealpes.fr).

Claude IMBERT

Urbanisme

Période du 1^{er} décembre 2015 au 31 mai 2016 :

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 33
- Demandes de permis de construire : 23
- Déclarations préalables : 21

Sécurité sur les réseaux électriques



Le mardi 25 mai, au niveau du chemin de Touroulet, une opération d'élagage a été effectuée afin de mettre en sécurité les installations électrique haute tension de ce quartier. La Mairie s'occupait de l'abattage d'un peuplier de + de 25 m de hauteur tandis qu'une entreprise agréée par ERDF élaguait les arbres jouxtant la ligne HTA. Cette opération permet à l'ensemble des riverains de ne pas subir de coupures de courant intempestives en cas de conditions météorologiques défavorables (vent).

Sécurité incendie

Parallèlement aux travaux d'assainissement entrepris par le SIAE, la Commune a procédé à la mise en place de deux poteaux d'incendie normalisés :

- 1 au niveau du chemin des Mazes.
- 1 autre chemin des Fraysses au croisement du chemin de la Terrisse.



Ces deux nouveaux équipements de lutte contre l'incendie, répertoriés par les services de secours, sont maintenant opérationnels.

Benoît DEVOS

S.I.A.E.

DEUX CHANTIERS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SONT EN COURS :

A Saint-Sernin, au bas des Mazes, l'entreprise Christian Faurie de Saint-Agrève a terminé fin mai un chantier qui permettra de raccorder 75 foyers à l'assainissement collectif ; ainsi 96% des habitations de Saint-Sernin seront raccordées à l'assainissement collectif.

A Saint-Etienne-de-Fontbellon, le chantier route des Champs, chemin de la Ribeyrasse, confié à l'entreprise Leyris de Payzac a débuté en octobre 2015. Il a été interrompu fin décembre 2015, il a repris le 23 mai 2016 et devra être terminé avant le 30 juin 2016. Ainsi, les travaux de voirie de la route de la Ribeyrasse pourront se dérouler à partir du mois de septembre.

Le Syndicat a décidé de remplacer les compteurs d'eau par des compteurs de télé-relève qui seront relevés à distance ; 475 compteurs ont été posés au cours de l'été 2015, 840 en mars avril 2016, le reste avant le 31 mars 2017. Ces nouveaux compteurs seront relevés deux fois par an (fin septembre et fin mars).

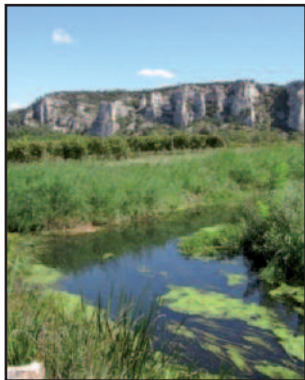
L'augmentation des tarifs au 1^{er} avril 2016 est très raisonnable (moins de 1%). Le compte administratif 2015 et le budget primitif 2016 ont été votés le 12 avril 2016.



Bourday

REHABILITATION ET EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION


Le Syndicat Mixte du Bourday et la ville d'Aubenas se sont groupés pour mener à bien le projet de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration et du transfert des effluents de la station de Tartary vers la nouvelle station




du Bourday. Le conseil syndical s'est déjà prononcé sur le choix de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (société Merlin). Le choix du maître-d'œuvre a été désigné en commission d'appel d'offres le 28 avril. La prestation intellectuelle a été confiée au groupement NALDEO/IRH Ingénieur conseil.

La phase consultation des entreprises (DCE) devrait durer 6 mois environ et l'on peut penser que les travaux débuteraient second semestre 2017.


Benoît DEVOS



R. BROUCHIER EURL
ETANCHEUR



ARTISAN



ETANCHEITE

ETANCHEITE :

- TOITURES TERRASSES
- ACCESSIBLES - INACCESSIBLES
- ISOLATION
- DALLES SUR PLOTS
- VEGETALISATION

GARANTIE DECENNALE

Tél./Fax : 04 75 38 63 40 - Portable : 06 03 06 02 39
Le Valadas - 07150 VAGNAS - SIRET 481 793 503 00014
Mail : r.brouchier@orange.fr

Bâtiments communaux

LES TRAVAUX REALISES ET LES TRAVAUX EN COURS

Le toit de l'école maternelle sera réalisé cet été par les employés communaux.

L'ancienne salle polyvalente est en cours de réaménagement : la salle est réorganisée en rangement pour les associations ; l'ancienne cantine sera aménagée en salle de réunion avec création de toilettes et d'un coin cuisine.

Un projet est à l'étude pour mettre en place un espace ludique et sportif pour les enfants.

Ce projet est aussi porté par le Conseil Municipal des Enfants.

Des toilettes extérieures seront installées sous le préau de l'Espace « Michel Poudevigne » ainsi que la mise en place d'un brise-vent translucide au nord du préau abritant le jeu de boules.

La maison médicale

La construction progresse ; les travaux à ce jour bien avancés pourraient être achevés au début de l'année 2017.

La partie nord (côté bibliothèque) accueillera des médecins généralistes ; la partie sud (côté rond-point) permettra l'installation de dentistes. Quant à la partie centrale, elle pourra accueillir des professions paramédicales.

Les travaux à venir

A la demande du Conseil Municipal des Enfants, un terrain multisports est à l'étude.

Au centre du village, à côté de l'ancienne Poste, sera aménagé un parking.

Ce stationnement sera apprécié de tous.

Des demandes de subventions sont en cours pour l'aménagement de l'ancienne cure.

Avec l'entretien, la réfection des bâtiments existants et avec la construction de la maison médicale, les élus veulent assurer aux habitants de la commune des conditions de vie toujours confortables.

Luc DURAND

Commission Réseaux numériques / Site Internet

COMMISSION RESEAUX NUMERIQUES / SITE INTERNET

Le site internet est accessible aux adresses suivantes :

saint-sernin.fr ou **saint-sernin 07**

sinon Il y a toujours la première adresse **http//saint-sernin.fr**



Utilisez-le pour tous renseignements concernant la vie sociale et culturelle de Saint-Sernin et les manifestations des villages de la Communauté de Communes du Vinobre. Un ordinateur est disponible à la bibliothèque municipale avec l'accès à internet pour tous. Le projet d'implantation de la fibre optique suit son cours, il faudra encore un peu de patience pour la réalisation du projet.

La Communauté de Communes du Vinobre en a pris la compétence et travaille avec ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour sa réalisation.

Jacques SARTRE

tognetty s.a.



TRAVAUX DE :

- **MAÇONNERIE • PLÂTRERIE**
- **PEINTURE • FAÇADES**
- **FAUX PLAFONDS • ISOLATION**
- **ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR**

Ripotier Haut ZI - 07200 AUBENAS

Tél. 04 75 93 75 32 - Fax 04 75 35 34 51

La Culture à Saint-Sernin

L'atelier philo

Un mercredi de chaque mois – et parfois davantage – les participants de l'atelier philo se réunissent pour réfléchir ensemble sur les questions de notre époque avec l'éclairage toujours essentiel des philosophes d'hier et d'aujourd'hui : comprendre le djihadisme, comprendre les conduites de colère comme expression sociale... mais aussi avec la visite de l'exposition « Ombres d'une vie », comprendre l'interrogation des artistes sur le corps et sur l'esprit et notamment sur le corps des femmes à l'épreuve de la violence.

Cet atelier est ouvert à tous, l'entrée est libre.



Des participants nombreux pour la visite « Lecture plastique et philosophique » des œuvres exposées, avec l'accompagnement de Christian Therme, membre de la commission artistique.

Le théâtre à Saint-Sernin, le programme...

La Commission Culture invite les habitants de Saint-Sernin aux spectacles présentés à la salle culturelle :

- **le spectacle de Danses Orientales présenté par Emilie Tourrette, le dimanche 2 octobre 2016, avec l'accompagnement de deux musiciens... des danses, des rythmes et des chants du monde à découvrir.**

Les projets et les spectacles à confirmer :

- le spectacle « Les Oisives » par Yannick Jolin présenté par le Théâtre de Privas dans le cadre du programme « Les Petites Envoyées » pour des spectacles proposés aux communes qui n'ont pas un programme « théâtral » en novembre 2016 ;
- le spectacle « La Beauté sauvera le monde » présenté par Roger Lombardot en janvier 2017.

Le Maire et les élus sont heureux de proposer des spectacles de danse et de théâtre pour partager l'expression de la beauté que les artistes offriront dans leurs spectacles respectifs... pour un regard plus confiant dans notre monde.



PHILOGERIS Résidences

La Bastide du Mont Vinobre

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

- Prestations de qualité
- Restauration traditionnelle à base de produits frais et locaux
- Salle de détente "Snoezelen"
- Possibilité de repas à domicile avec l'ADMR

- VALIDES
- SEMI-VALIDES
- DÉPENDANTS

Service Alzheimer

90, rue des Ecoles - 07200 SAINT-SERNIN

TÉL : 04 75 89 96 40 - FAX : 04 75 89 96 41
Site : www.bastidedumontvinobre.com
Contact : b.vinobre@wanadoo.fr

01002592

Le Conseil Municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit au moins une fois par mois et souvent davantage.

Les enfants élus ont participé à la cérémonie des vœux du Maire à la population ; ils ont présenté leurs projets et adressé leurs vœux pour la fraternité et la paix en lisant les poèmes.

Ils ont aussi partagé le goûter avec les personnes âgées l'après-midi du repas du CCAS.

Visite du Conseil Départemental et des Archives départementales :

Accompagnés par Max Chaze, maire et conseiller départemental ; par Claude Imbert et Josette Therme, adjoints, les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants ont été accueillis par le Président, Hervé Saulignac ; préparés à cette rencontre dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et installés pour un moment dans la grande salle du conseil par Christine Santos, les enfants ont écouté avec solennité la présentation par le président de sa responsabilité dans les travaux conduits avec les vice-présidents dans les commissions de la voirie, des bâtiments des collèges en soulignant le rôle décisif du budget.

Revenus dans la salle du conseil avec Catherine Clerc, les enfants ont pu poursuivre l'échange avec Max Chaze autour des questions économiques, sociales et culturelles.





Les enfants ont été invités à se rendre dans le bureau du Président ; chaque enfant a pu s'asseoir dans son fauteuil pour mieux apercevoir la place occupée

Après cette matinée attentive, les enfants ont découvert les Archives départementales ; Bernadette Naud leur a montré les étapes de la collecte, du classement, de la conservation et de la communication des documents qui permettent aux historiens d'élaborer la connaissance de notre passé si essentielle à la préparation de notre avenir.

Cette journée passée avec les enfants dans l'accueil chaleureux et soigné de tous, sera un moment important pour la formation de nos jeunes et prometteurs citoyens.

Les enfants élus ont participé à la commémoration du 8 mai : avec les poèmes de Primo Levi, Yannis Ritsos et Jean-Pierre Simeon, ils ont pu dire l'horreur de la guerre et le refus de l'innommable barbarie. Ils ont pu dire aussi la beauté de la vie et de la fraternité par le Droit, la Justice et la Paix.



Les enfants élus sont allés à Vogüé, accompagnés par des parents. Ils ont fait la visite historique du château ; après le goûter, ils ont découvert l'art contemporain avec les œuvres exposées et commentées pour eux par Christian Therme et Pascale July.

Une après-midi pour ouvrir le regard des enfants au monde d'aujourd'hui, à ses drames, mais aussi aux espoirs ravivés d'une humanité sauvegardée.



Les enfants préparent aussi des propositions pour l'environnement et les activités sportives : les projets sont à l'étude.

Par toutes ces activités les enfants apprennent les différentes expressions de la vie sociale et des responsabilités municipales grâce à l'accompagnement des élus « adultes ».

Lucas BEUCHON

En janvier, nous avons participé aux vœux du Maire et au repas du CCAS. Nous avons rencontré Pierre Ladet et Alain Martinot qui nous ont parlé de l'évolution de l'agriculture en Ardèche.

Ensuite, nous avons préparé une visite au Conseil Départemental où nous avons rencontré le Président du Département et nous sommes allés aux Archives départementales. Après, nous avons préparé la commémoration du 8 mai où nous avons lu des poèmes, chanté la « Marseillaise » et l'hymne européen avec Gérard Levieux.

Maintenant, nous préparons une visite au Château de Vogüé qui se déroulera le mercredi 8 juin 2016.

Nous rencontrerons le photographe Simon Bugnon le jeudi 30 juin 2016 autour de l'exposition présentée à Saint-Sernin.

Projets :

- demande de terrain de foot ;
- goudronner l'ancienne voie ferrée ;
- planter un arbre au fond de la cour de l'école ;
- mettre un dos d'âne sur la route de Lachapelle-sous-Aubenas (au virage) ;
- rencontre d'un écrivain ;
- visite du musée de la Résistance ;
- améliorer le square (balançoire, tourniquet, toboggan...) ;
- participer à un atelier philo.

Léo DEBANNE et Nathan LAMOTTE

Bonjour à tous nos Saint-Serninois.

On a adoré les Archives de Privas ; nous y sommes allés le mardi 19 avril 2016.

Ça nous a impressionnés quand on nous a dit qu'il y a 20 kilomètres d'Archives et aussi on a bien aimé quand ils lavaient les Archives, ce qui était bien, c'est quand ils les classaient ; il y en avait énormément.

Nathan LAMOTTE, Tanguy GALLARDO, Léo DEBANNE et Lucas BEUCHON

Pour l'année prochaine, nous allons faire beaucoup de projets pour votre village de Saint-Sernin.

Nous voudrions un terrain de foot, le square, un tourniquet balançoire, toboggan.

Louna MIGHELI et Andréa ANNUNZIATA

Nous avons participé à la commémoration du 8 mai ; on a lu des textes pour la Paix et sur la guerre.

On a chanté la « Marseillaise » et l'hymne européen.

Les projets :

- terrain de foot ;
- piste cyclable ;
- mettre un arbre pour faire de l'ombre dans les cours ;
- améliorer le square (tourniquet, balançoire, toboggan).

Loukas LAMOTTE et Axel BRETON

Commémoration du 8 mai : nous avons lu des poèmes, chanté la « Marseillaise ». Nous avons rendu hommage aux morts ; le Maire a posé la gerbe. M. Gérard Levieux nous a appris la « Marseillaise ».

Visite du 19 avril : nous sommes allés au Conseil Départemental de l'Ardèche : accueil dans la salle de réunion par le Président, Hervé Saulignac, en présence de Max Chaze.

Arrivée à 10 h, accueil par Hervé Saulignac, Président du Conseil départemental et Max Chaze.

Installation dans la salle des délibérations « Paul Ribeyre ».

Tanguy GALLARDO

Les événements déroulés avec le Conseil Municipal des Enfants sont inoubliables.

Mon événement préféré est la visite du Conseil Départemental de Privas, mais nous avons fait autre chose.

Pierre Ladet et Alain Martinot nous ont montré l'agriculture en Ardèche, que j'ai aussi bien aimée.

Encore plein d'autres choses, mais ce serait trop long.

Projets :

- *demande d'un terrain de foot ;*
- *goudronner l'ancienne voie ferrée ;*
- *aménager le fond de la cour de l'école ;*
- *aménager le square : balançoire ;*
- *sortie : VIVACOOOP.*

Pour l'année 2016-2017, le directeur et enseignant en CM1 et CM2, Stéphane Dumoutier accompagnera les initiatives principales du Conseil Municipal des Enfants :

- *l'écrivain interviendra dans les classes de M^{me} Grangeon, de M^{me} Aulagnier et de M. Dumoutier. Il rencontrera aussi les enfants élus – la préparation de ce projet s'engage maintenant pour se réaliser en octobre 2016 ;*
- *la visite du musée de la résistance au Teil sera organisée en avril 2017 pour les enfants de CM1 et CM2 avec une préparation plus spécifique des enfants élus ;*
- *un lien plus étroit sera établi tout au long de l'année entre les enfants élus et les enfants de leur classe pour coordonner davantage les exigences de l'éducation citoyenne en classe et en dehors de la classe.*

L'année scolaire 2016-2017 marquera un engagement citoyen consacré aux enfants pour leur faire découvrir le plaisir de vivre ensemble.

Les activités périscolaires

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES SE POURSUIVENT DANS DES CONDITIONS PLUTOT SATISFAISANTES.



Le comité de pilotage s'est réuni autour du Maire, Max Chaze ; les enseignants et les parents d'élèves du conseil d'école et du comité de pilotage ont choisi de ne pas changer l'organisation horaire même si elle ne donne pas de réelle satisfaction ; c'est donc la même organisation qui sera reconduite à la rentrée de septembre 2016.

Avec les agents communaux et les intervenants désireux d'assurer leurs activités, la préparation de la prochaine année scolaire va s'engager.

La remise du diplôme informatique

Philippe Chalabreysse, l'informaticien en charge de l'activité, a proposé de récompenser les enfants qui, par leur implication, ont acquis l'autonomie dans l'usage de l'ordinateur... et d'encourager les autres à poursuivre cet effort nécessaire pour y parvenir.

Le jeudi 16 juin 2016 à 16h30, le Maire, Max Chaze, a remis à tous les enfants l'attestation correspondante « Le passeport numérique ».

Cette démarche souligne la volonté de l'informaticien et des élus de faire de ce temps périscolaire, un temps d'apprentissage informatique et d'éducation à l'autonomie qui, nous le savons tous aujourd'hui, exige la maîtrise éclairée et raisonnable de l'ordinateur.

Josette THERME



Pour l'aménagement de votre jardin

A.G. JARDINS

Création de jardins :

gazon, plantations, dallage, mur en pierres, arrosage automatique
entretien, taille, élagage

TRAVAUX MINI-PELLE

Petit terrassement, drain, arrachage, assainissement

Tracteur équipé pour les gazons, girobroyeur

DEVIS GRATUIT

Gérald ALLEGRE - 06 30 37 69 98

Les Lavandes n° 12 - 07200 Saint-Sernin



Ecole, Cantine, Garderie

L'ANNEE SCOLAIRE S'ACHEVE... VACANCES BIEN MERITEES POUR NOS CHERS PETITS.

La cantine s'est dotée d'un feu de contrôle du niveau sonore (fourni par le numéro un des fournitures scolaires, papeterie scolaire et bureaux). Cet appareil enregistre le bruit : quand l'intensité devient trop forte, un feu rouge et une sonnette d'alarme avertissent, et le calme revient... Cela fonctionne très bien, le temps de la cantine se passe dans un climat plus agréable.

Les repas servis par Plein Sud Restauration donnent entière satisfaction ; les réunions régulières que nous avons avec les parents d'élèves délégués et Plein Sud Restauration, en attestent.

Au niveau de l'école, diverses activités ont ponctué cette année scolaire :

- la fête de Noël ;
- le carnaval avec les défilés dans les rues du village pour terminer le périple auprès de nos aînés de la maison de retraite du Mont Vinobre ;



- la journée d'accueil des Petites Sections ;
- la journée des CM2 qui visitent leurs futures classes au Collège Roqua (journée financée par la Commune) ;
- la fête de l'école ;
- les séances de bibliothèque se poursuivent ;
- certaines classes de l'école vont à la piscine intercommunale « l'Hippocampe » à Aubenas.

A la demande des enfants, deux bancs ont été installés dans la cour de l'école. Les enfants ont adressé une lettre de remerciements aux élus qui l'ont beaucoup appréciée.

Les travaux :

Nettoyage des tuiles du toit de l'école (partie cantine, école maternelle). En effet, des fuites d'eau ont été occasionnées par les violents orages, et des mousses se sont agglomérées sur les tuiles créant des barrages qui retiennent l'eau. Le nettoyage sera assuré par les agents municipaux pendant les vacances d'été.

Formation « gestes premiers secours » :

Cette formation sera organisée par La Croix Rouge Aubenas/Vals-les-Bains pour les enfants de CM2 en début d'année scolaire 2016-2017.

Nicole LOYET



Centre de loisirs

Pendant les vacances de Pâques, l'école de Saint-Sernin a de nouveau accueilli les enfants de la Communauté de Communes du Vinobre, encadrés par les équipes du « Centre Le Palabre » d'Aubenas.

Au total, 52 enfants ont été reçus dont 8 enfants de Saint-Sernin (195 journées de présence dont 33 pour nos jeunes du village).

Les activités proposées ont été variées, sur le thème de la Préhistoire :

- visite de la Caverne du Pont-d'Arc ;
- visite du Musée de Balazuc ;
- sortie fossiles à Vogüé ;
- dessins à l'ocre, fresques façon préhistoire ;
- travail artistique, empreintes, « dessine-moi un mammouth » (fresque sur de grands draps) ; bijoux préhistoriques...

Jeux rassemblant les différents centres de loisirs du Palabre (les 2 centres d'Aubenas) :

- initiation au DO-IN, un art martial : technique de relaxation, respiration, automassage...
- conseil citoyen avec les enfants (qui ont été médiateurs en cas de conflits), responsabilisation des enfants sur diverses tâches...
- café des parents.

***Ce centre itinérant va se poursuivre cet été.
Renseignements auprès de la Communauté de Communes
du Vinobre : 04 75 35 46 11***

Nicole LOYET



Commission Animation et gestion de la Bibliothèque Municipale

Depuis l'ouverture de la Bibliothèque dans ses nouveaux locaux le nombre de nos adhérents a considérablement augmenté.

La proximité de la salle culturelle nous a permis de mettre en place des animations variées pour les adultes et les enfants, elles ont été appréciées de tous, d'autres vous seront proposées à la rentrée.

Je rappelle aux adhérents à jour de leur cotisation que la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche, service de lecture publique du Conseil Départemental permet d'accéder à une offre de presse en ligne de plus de 800 titres via son portail internet.

Un service de prêt de livres numériques est aussi à votre disposition sur le site internet de la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche.

Demandez votre inscription.

Vous pourrez consulter gratuitement ces livres sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Un ordinateur avec l'accès à internet est disponible à la Bibliothèque.

Je tiens à remercier toute l'équipe des bénévoles pour leur implication pour les permanences, les couvertures de livres, les animations scolaires, les divers travaux informatiques et autres.

Vous trouverez un grand choix de livres et de CD à la Bibliothèque.

Profitez des vacances pour lire et écouter de la musique.

Christiane ALEYSSON

Bibliothèque Municipale

RELAIS BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRIVAS

Les horaires

Lundi	: de 16h30 à 17h30
Mardi	: de 9h30 à 10h30
Jeudi	: de 16h45 à 17h45
Vendredi	: de 15 h30 à 18 h30
Samedi	: de 10h à 12h

Vacances scolaires

Mardi	: de 9h30 à 11h30
Vendredi	: de 16h30 à 18h30

Pour les scolaires :

Mercredi matin (de 9h30 à 11h30)
et vendredi après-midi (de 13h45 à 15h15).

Après son ouverture l'automne dernier, la bibliothèque prend son rythme de croisière dans ses nouveaux locaux...

Des animations viennent y faire escale très régulièrement :

- **Carnaval** : mercredi 17 février, les enfants ont passé une après-midi ludique sur le thème du carnaval. Vêtus de leurs costumes préférés, ils ont été accueillis dans les locaux pour participer à des animations et au goûter ; les plus jeunes les ont rejoints après leur sieste. Une après-midi tout en couleurs !
- **Rencontres au féminin** : en préambule à la Journée de la Femme du 8 mars, nous avons organisé le samedi 5 mars après-midi des rencontres au féminin. Nous avons invité 5 auteures locales : Diane Peylin, Frances Harper, Alice Lacour, Françoise Seuzaret-Barry et Marion Moulin, qui sont venues présenter leurs derniers ouvrages. La fréquentation de visiteurs-lecteurs a permis de bons contacts et de bons moments...
- **Animations manuelles et balade contée** : pendant les vacances, on s'occupe des enfants ! Mercredi 13 avril, les p'tits artistes du village avaient rendez-vous pour une aventure dans le monde du pliage et de la peinture.

Chaque enfant a pu imaginer, créer et repartir avec son marque-pages et son « hérisson », issus de sa dextérité et de son imagination ! Mercredi 20 avril, les enfants sont allés à la découverte des vieux arbres du centre-village.



La promenade était enrichie par les explications et les contes de l'équipe. Pour chaque animation, un goûter a régalé petits et grands.

• **Concert d'accordéons :**

vendredi 17 juin, nous avons eu le plaisir de recevoir les élèves de la Nouvelle Ecole de Musique d'Aubenas et de leur professeur Jean-Marie Lacroix.



Un concert d'accordéons très agréable et fort apprécié par toutes les personnes présentes ! La salle était comble.



• **Brocante :**

dimanche 19 juin, la traditionnelle brocante du village a eu lieu, et nous a permis de proposer des livres de toutes sortes et tout âge ; pour de modiques sommes, chacun est reparti avec un livre et le sourire !



Accompagnés de leurs enseignants, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque le mercredi matin et le vendredi après-midi pour choisir un ouvrage.



Les bénévoles proposent des animations variées (kamishibai, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...) pour partager leur plaisir du livre et de la lecture. Les plus grands repartent avec leur livre sous le bras. Pour les plus jeunes, les livres sont véhiculés par les bénévoles.

La cotisation reste inchangée à 9 euros par an et par famille, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans. Pour pouvoir profiter pleinement de 120 m² dédiés au monde du livre et à la musique pour le plaisir de tous !

Le bibliobus est passé le 17 mai et environ 600 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! La navette continue de nous servir six fois par an pour nos réservations, et le bibliobus ainsi qu'un musibus (prochain passage début juillet), passent deux fois dans l'année.

Nous vous attendons donc avec plaisir toujours plus nombreux dans notre belle bibliothèque !

*Pour l'équipe des bénévoles,
Christiane ALEYSSON
et Christine DUMAS*



Location d'Autocars - Agence de Voyages
www.ginhoux.com



Chemin de la Plaine - 07200 Aubenas - Tél. 04 75 35 69 90

Marché des producteurs

Miel, fromages, fruits et légumes, châtaignes et dérivés, volailles, savons, bois flotté, vous trouverez tous ces bons produits et articles, lors des « Marchés Producteurs » proposés tous les vendredis de 18h à 20h, aux dates suivantes :

17 et 24 juin
1^{er} - 8 - 15 - 22 et 29 juillet 2016
devant les commerces

Nous espérons vous voir nombreux sur ces marchés, afin de valoriser le travail de nos producteurs et artisans régionaux.

Mary DARTIGUELONGUE

Ardèche Construction Bois
Jean BINET

53 rue des droits de l'homme
07200 St Sernin

Tél : 06 44 08 00 49

www.ardeche-construction-bois.com



ARDECHE CONSTRUCTION BOIS



CABESTAN
Société d'Équipement et de Services

RGE
Reconnu Garant de l'Environnement

Charpente bois
Maison ossature bois
Terrasse / Plancher
Escalier
Aménagement intérieur/extérieur

Centre Communal d'Action Sociale

C.C.A.S.

Voyage du C.C.A.S.

Le jeudi 9 juin, à 8h, un car Ginhoux de 81 places nous embarquait pour une journée qui s'annonçait intense... Direction la Drôme, Hauterives, le Palais Idéal du Facteur Cheval.

En 1879, Ferdinand Cheval, facteur rural, a consacré 33 années de son existence à bâtir, nuit après nuit, dans ce qui, à l'origine était son potager, un monument, aujourd'hui classé Monument Historique. Un palais étonnant sorti de l'imagination du facteur, qu'il a façonné pierres après pierres, récoltées au gré de ses longues tournées journalières de plus de 40 kilomètres...

Départ pour déjeuner au restaurant « La Terrine », à Chantemerle-les-Blés. Dix minutes d'arrêt sur le trajet nous ont permis d'admirer les coureurs du *Critérium du Dauphiné Libéré* (avant-goût du Tour de France). Repas très apprécié, mets excellents, dans un cadre champêtre.

Nous avons poursuivi la journée par la visite de la chocolaterie ValRhôna à Tain-l'Hermitage, où chacun a pu goûter et repartir avec son lot de chocolats.

Retour vers 20h, ravis de cette journée conviviale et chaleureuse.

Citation de Ferdinand Cheval : « Le soir à la nuit close quand le genre humain repose, je travaille à mon Palais. De mes peines nul ne le saura jamais ».



Nicole LOYET

L'histoire de Saint-Sernin continue

Vendredi 27 mai, dans la salle de spectacles de la Mairie, Marie-Jo Chastagnier, Roger Marconnet, Jean-Paul Mathon et Bernard Hofmann, ont revisité l'histoire de la vigne depuis l'invention du vin dans les montagnes d'Arménie plus de 4.000 ans avant notre ère, jusqu'à la destruction du vignoble par le phylloxéra dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ont, entre autres, été évoqués :

- l'introduction de la vigne en Gaule puis en Vivarais ;
- la fabrication et la conservation du vin à l'époque gallo-romaine (avec photos et films) ;
- les travaux de la vigne au Moyen Âge (plantations, reproduction, taille, traitements...) ;
- l'implantation du vignoble au cours des siècles sur le territoire du village ;
- l'exportation du vin par les chemins muletiers ; etc...

Benoît Devos a, comme toujours, assuré les projections et maîtrisé la technique. Toute l'équipe remercie l'ensemble des employés municipaux pour leur aide et leur implication.



L'exposition des documents anciens réservait sa part d'inédit et parfois d'insolite : liste des immatriculations des premiers véhicules à moteur ; facture de la fête organisée pour l'inauguration du Monument aux morts ; « Lolo » Balazuc et son Caterpillar ; projet dans les années 1860 de la construction du barrage de la Rascasse et creusement du canal d'irrigation dans la plaine de Vogüé ; etc...

En fin de soirée, une dégustation de vin fabriqué selon les méthodes gallo-romaines, a réuni tous les participants.

Les « passionnés » d'histoire

Sou des Ecoles

L'année scolaire touche à sa fin et c'est avec une grande émotion que je remercie tous les membres de l'association et tous les parents pour leur implication tout au long de l'année.

Grâce à leur investissement, nous avons pu organiser de nombreuses manifestations dans une ambiance toujours très conviviale. Je tiens à remercier plus particulièrement Céline et Audrey, qui ont accompli un travail extraordinaire au bureau ces dernières années. Ce fût un plaisir d'être à leurs côtés et, j'en suis sûre, nos chemins n'ont pas fini de se croiser...

Faisons maintenant un point sur les manifestations du 1^{er} semestre 2016.

Tout d'abord le concours de belote et le loto, ont attiré encore beaucoup de passionnés et ont permis à de nombreux chanceux de repartir les bras chargés. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition le 3^e weekend de janvier 2017 avec quelques changements et de belles surprises au programme !! Alors à vos agendas !!

Ensuite, la soirée « Night Fever » du 12 mars, a attiré un grand nombre de danseurs, qui sont venus fouler le sol de l'Espace « Michel Poudevigne » jusque tard dans la nuit. Merci aux DJs qui ont mis l'ambiance !!

Cette année, nous avons organisé, en partenariat avec la Potée Fleurie et avec le soutien des commerces (Vival et boulangerie), une foire aux plantes. Face au succès rencontré, nous vous annonçons qu'il y aura une 2^e édition l'année prochaine !

Cette année, la remise des calculatrices aux futurs élèves de 6^e se fera dans la classe, afin que ce moment soit vécu plus personnellement par les élèves et leurs enseignants.

Au moment où j'écris ces quelques mots, la fête de l'école n'a pas encore eu lieu. L'horaire du spectacle reste inchangé. Il sera suivi de la kermesse, avec de nouvelles animations, pour le plus grand plaisir des enfants. La journée se terminera par le désormais traditionnel repas dansant, qui nous promet, comme chaque année, de beaux moments de convivialité et de belles découvertes culinaires.

Quelques dates sont déjà à retenir pour l'année prochaine :

Samedi 17 septembre, après-midi : spectacle pour petits et grands (horaires et tarifs à confirmer).

Dimanche 18 septembre : Kid's Troc (réservations possibles à partir du 3 septembre pour les extérieurs).

Samedi 29 octobre, après-midi : Halloween Kids' Party (après-midi dansante pour les enfants).

Samedi 29 octobre, soirée : Halloween Party (soirée dansante, déguisée ou non, à vous de voir !!).

Weekend du 21 janvier 2017 : belote et loto.

Mois de mars : animations à définir.

D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !

*Véronique BRUN, Présidente
et les membres du Sou des Ecoles*



170 route d'Alès
Quartier La Cléaud
07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
Tél. **04 75 93 10 48**
Fax 04 75 93 17 68
E-mail : sarl.macchia@wanadoo.fr

SARL Jacky Macchia
Capital 400 000 Euros
SIRET 342 279 296 00012

Les associations de Saint-Sernin

La brocante

A l'initiative des associations de la commune, le Club de Tennis, la FNATH, la Chasse, le Sou des Ecoles, Récré'Art et avec le soutien de la Bibliothèque et des Bénévoles de L'Ardéchoise, la brocante a pu se tenir. Des exposants nombreux ont retenu l'attention des visiteurs venus se promener à Saint-Sernin. Une journée pour se rencontrer et trouver des objets parfois rares que chacun peut chercher.

La fête du 14 juillet

A Saint-Sernin, comme dans toutes les communes de France, le Maire et les élus invitent les habitants à se rassembler autour des feux d'artifice le :

SAMEDI 16 JUILLET 2016

et pour le bal organisé par des associations de la commune.

Une soirée d'été et de fête pour tous.

Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu le samedi 3 septembre 2016 à l'espace « Michel Poudevigne ».

ASPTT Sud Ardèche

ASPTT SUD ARDÈCHE

Tél. 04 75 93 48 48.

Mail : asptt.sударdeche@gmail.com

Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h.

LES ACTIVITES POUR LA RENTREE 2016/2017

Le Tai Ji Quan

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial.

Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Le Qi Gong

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé.

Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement. Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes). Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.

Le mardi de 19h30 à 20h30.

Contact : Laurent TRINIDAD au 06 28 34 00 16

Self defense (à partir de 15 ans) pour toutes et tous : apprenez à vous défendre.

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 20h à 22h

Contact : Hervé MAISSON au 06 29 97 76 79

Judo Kenjutsu (à partir de 6 ans)

Judo poussins : mercredi : 16h/17h et vendredi 17h/18h.

Judo cadets : mercredi : 17h/18h et vendredi 18h/19h.

Judo adultes : mercredi : 18h/20h et vendredi 19h/20h.

Kenjutsu ados adultes : mercredi et vendredi : 20h/21h.

Contact : Christian PIGHI au 07 79 49 31 27

ou Laetitia MARGUET au 06 62 02 51 37

Yoga : 2 séances de découverte gratuites.

6 cours sont proposés :

Lundi de 17h à 18h15 et 18h30 à 19h45 avec Nadine VIGOUROUX

Mardi de 18h à 19h15 avec Françoise ZALI

Mercredi de 10h15 à 11h30 avec Nadine VIGOUROUX

Jeudi de 10h15 à 11h30 avec Françoise ZALI

Vendredi de 10h15 à 11h30 avec Monique FAYOLLE



Reprise des cours :
lundi 12 septembre 2016.

La cotisation est
de 120 € pour l'année.

*Renseignements
à Monique FAYOLLE*

au 04 75 35 59 77

ou ASPTT

04 75 93 48 48

Pétanque : pour tout public en loisir ou en compétition.

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

Contact : Félix ALTOBELLI au 06 82 60 99 74 ou ASPTT

CRITERIUM NATIONAL DE PETANQUE DES ASPTT

Squash : ouvert à tous.

La salle est accessible de 8 h à 22 h, tous les jours de la semaine. Un tableau de réservation du cours est à votre disposition. L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 € ou 60 € les 10. **Contact : ASPTT**

Ball Trap : public adulte. Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

Contact : Jean-Paul RANCHON au 04 75 93 59 38 ou ASPTT

Badminton (loisir) pour ados et adultes.

2 séances de découverte gratuites (prêt de matériel) : le lundi de 17h30 à 19h30, le mercredi de 17h30 à 19h30, le jeudi de 20h30 à 22h30.

Contact : Cyril ROUY au 06 25 44 51 61 ou ASPTT

***Pour pratiquer une de ces activités,
il est obligatoire de fournir un certificat médical.***

Le Président, Christian RESSAYRE



Elastic 2000 FFEPMM

GYM

Une autre saison s'achève.

Pour clôturer l'année, les adolescentes et leur professeur Marieke ont présenté un spectacle à leur famille et leurs amis mardi 14 juin 2016, suivi d'une « auberge espagnole ».

La section adulte partagera son repas de fin d'année le 15 juin après une marche rapide au bord de l'Ardèche. Notre matinée sportive du 24 janvier 2016 a pour la 2^e année consécutive connu un vif succès. A renouveler (voir photo).



Nous remercions vivement nos deux animatrices Stéphanie et Marieke pour leur dynamisme, et nos adhérentes pour leur bonne humeur et leur assiduité. Reprise prévue le 6 septembre à 18h30 par le FITDANCE ADOS et 20h GYM DOUCE adulte.

ATTENTION NOUVEAUTE dans le PLANNING de la rentrée :

Mardi 20h à 21h : **GYM TONIQUE** avec Marieke (intervalle cardio - renforcement musculaire - cuisses abdos fessiers - step - gainage - gros ballon, etc...).

Mercredi 20h à 21h : **GYM D'ENTRETIEN** avec Stéphanie (musculature et raffermissement du corps en douceur et en profondeur - gainage - gros ballon - stretching, etc...).



FITDANCE : cours ados à partir de 10 ans

Mardi de 18h30 à 19h30 avec Marieke (danse, fitness, chorée avec ou sans matériel, gainage, cardio, étirements).

Les inscriptions se feront lors de la reprise des cours à partir du 6 septembre 2016 à 18h30.

Nous vous attendons nombreux et motivés, ambiance assurée, les 2 premiers cours sont offerts.

Alors, pensez dès maintenant au certificat médical.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle OLLIER, présidente : 04 75 35 34 73

Lydie HILAIRE, trésorière : 04 75 93 77 23

Stéphanie : 04 75 37 02 70

Marieke : 06 04 47 12 68

ELASTIC 2000 est partenaire de la carte MRA (réduction de 30 Euros)

BONNES VACANCES à TOUTES ET TOUS

La Présidente, Isabelle OLLIER



L'Association « Alliance Corps Esprit »

VOUS PROPOSE DU SPORT SANTE POUR TOUS,
DES LA RENTREE 2016.

TOUS LES LUNDIS

17h30 à 18h30 cours de Cuisses.Abdos.F.



19h à 20h : cours de danse N.I.A.

Salle culturelle à côté de la Mairie avec **Déborah**,
*animatrice de Loisir Sportif diplômée de la Fédération Sport pour tous EPMM,
ceinture blanche de danse N.I.A affiliée à l'école de danse N.I.A.*

Notre objectif : promouvoir la pratique sportive et mobiliser la communauté Saint-Serninoise autour des valeurs éducatives et citoyennes véhiculées par le sport.

Tarifs : 3 euros/séance.

Cotisation : 15 euros.

**Matériel : tapis de gym, eau
et bonne humeur !**

**Venez nombreux soutenir une action
solidaire et bienveillante
sur votre commune.**

36



Les Pieds du Vinobre

ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE DE SAINT-SERNIN

La randonnée est un sport équilibré, reconnu pour préserver et améliorer le capital santé, peu onéreux et accessible à tous.

Amateurs d'air pur ou d'aventure, d'évasion ou de proximité avec la nature, amoureux d'histoire et du patrimoine, c'est avec plaisir que nous partageons ensemble les chemins et chaque semaine, nous proposons :

- **LUNDI** : marche nordique ou marche rapide de 9h à 10h, 6 à 7 km.
- **MARDI** : randonnée l'après-midi, 7 à 10 km environ, 2h30 à 3 h de marche.
- **MERCREDI** : randonnée toute la journée, 15 à 20 km environ, 5 h à 7 h de marche.

Et aussi des samedis après-midi et des dimanches.

Un programme est disponible en mairie. Renseignements 04 75 93 36 40

*Lucette HOFMANN
Co-présidente de l'Association*



Le Château de Montalet dans le Gard

Tennis Club de St-Sernin

Comme chaque année, le loto du Tennis est une réussite, avec une salle comble et une bonne ambiance.

Pour les vacances de Pâques, le Club a proposé un stage gratuit pour les enfants de l'école du village (1h30 par jour du lundi au vendredi). 15 jeunes y ont participé. Ils ont pu goûter à la pratique de ce sport.



Cette année en championnat Drôme-Ardèche, le Club a eu de très bons résultats. Deux équipes (17/26 mixtes et séniors hommes) ont été éliminées en demi-finale et en 13/14 ans fille Romane Lunel et Jade Nogier se sont inclinées en finale contre le Club d'Annonay.

Au mois de juin, le Club a organisé pour la première fois un tournoi sénior Dame/Homme du 10 juin 2016 au 2 juillet 2016 ; une centaine de joueurs y ont participé. Les résultats seront donnés au prochain « Saint-Sernin Infos ».

***Bonnes vacances et rendez-vous début septembre 2016
pour une nouvelle saison.***

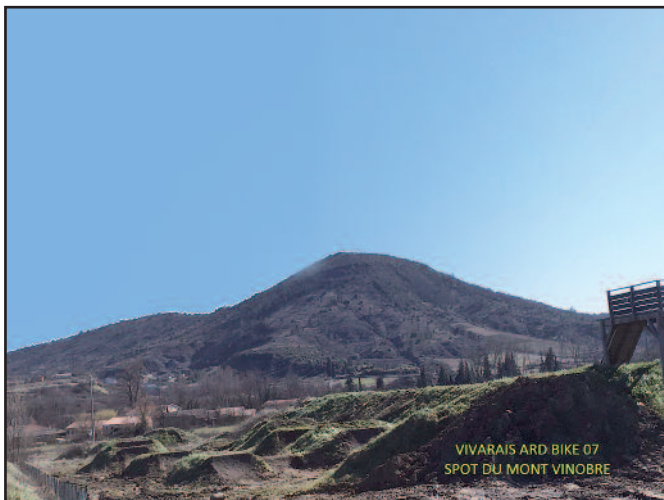
***Pour tous renseignements, contactez le Président Franck JULIEN :
04 75 93 48 43 ou 07 81 15 24 25***

***Le Président,
Franck JULIEN***

Vivarais Ard Bike 07

Salut à tous !

Beaucoup de modifications ont été faites cet hiver sur le terrain. Une convention a été signée entre la Mairie et le Club Vivarais Ard Bike 07. Le terrain comporte 3 lignes de différents niveaux, accessible aux enfants à partir de 10 ans accompagnés des parents.



L'adhésion à l'année est de 25 € ; cela permet de rouler à Saint-Sernin et sur le site de Vals-les-Bains. Pour le moment on ouvre le terrain sur demande des adhérents, pour nous contacter via les pages Facebook « Vivarais Ard Bike 07 » et « Team Riders Saint-Sernin ».



Contact :

Patrick MAZON : 06 07 30 33 59

**Jean-Michel PONS : 06 80 57 57
89**

**Fabien THEOULE : 06 48 05 52
29**

**Merci à la Mairie
et au Club Vivarais Ard Bike 07
d'avoir permis de concrétiser
ce projet.**

**A bientôt derrière
vos guidons.**

Mini Auto Club du Bas-Vivarais



L'année 2016 débute sous de bons auspices, en effet, le nombre de licenciés est en augmentation. A ce jour le MACBV compte 24 membres. La passion qui nous anime nous a permis de réaliser des travaux de rénovation de notre piste.



Ces travaux ne sont pas passés inaperçus car bon nombre d'automobilistes circulant sur la 104 ont constaté ces améliorations et quelques-uns sont attirés par cette nouvelle piste.

Nous espérons pouvoir refaire le podium car l'existant ne répond pas à la sécurité et aux exigences de notre nouvelle piste. L'activité du Club est tournée dans deux directions, d'une part la pratique dite de loisir, pour les adhérents qui viennent rouler sur la piste du Club, et d'autre part la compétition, les adhérents participent à des courses officielles organisées par la FFVRC.

Depuis janvier, le Club a participé à une démonstration à Lalevade dans le cadre d'un rassemblement de voitures anciennes de compétition et certains adhérents ont participé à des compétitions régionales (à Charmes-sur-Rhône, à Alès, à Montélimar).

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur la pratique du tout terrain échelle 1/8, nous vous invitons à assister aux entraînements qui se déroulent sur notre circuit à Saint-Sernin. Vous y serez bien accueillis et vous pourrez vous informer en détail sur notre loisir qui souvent est une passion. Le circuit est ouvert les après-midi du lundi, mercredi, du samedi et du dimanche.



***Pour suivre
la vie du Club
vous pouvez
nous rejoindre
sur notre page
Facebook :
Macbv St-Sernin
ou par mail :
richard.allix@sfr.fr
ou jpreymo@gmail.com***

Les responsables :

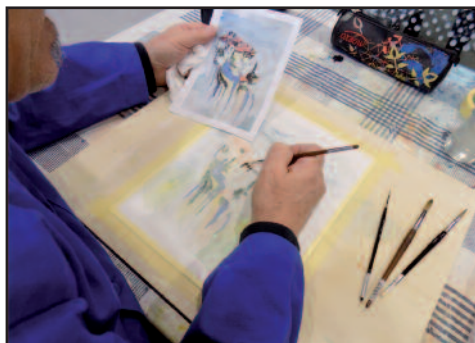
Richard ALLIX - Président : 06 19 37 48 62

Romain ARNAUD - Secrétaire : 06 23 97 55 20

Jean-Pierre REYNIER - Trésorier : 06 28 05 63 76

Association RECRE'ART

Une année s'achève dans les nouveaux locaux, mis à disposition par la Mairie.



Cette salle culturelle, spacieuse et moderne, offre la lumière nécessaire à la créativité.



Lors de l'exposition, début juin, les toiles réalisées par les élèves ont suscité un grand intérêt auprès des visiteurs, qui ont posé beaucoup de questions aux « artistes ».



Chacun et chacune profitera de l'été pour trouver de nouvelles inspirations, pour la rentrée.

Pour le 31 décembre 2016 :
Récré'Art organise votre Réveillon.

Buffet, champagne, cotillons
et ambiance musicale, pour une fête
jusqu'au bout de la nuit.

Les inscriptions se feront début novembre 2016,
vous serez informés sur le site de la commune :
saint-sermin.fr

42

Bonnes vacances

La présidente :

Mary DARTIGUELONGUE

Tél. 09 60 51 51 83

Courriel :

mary.34980@orange.fr

A.C.C.A. de Saint-Sernin

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

L'intersaison nous occupe autant que la saison de chasse. Construction de garennes pour nos lapins reproducteurs, débroussaillages, entretien des points d'eau.

Merci à tous les chasseurs qui s'impliquent pour l'aménagement de notre territoire de chasse.

Les sangliers commencent à faire des dégâts, nous essayons par tous les moyens de les éloigner des habitations et surtout des cultures (maïs, vignes ou autre).

Nous sommes conscients des dégâts que provoquent ces animaux, nous nous engageons auprès des agriculteurs à faire des battues rapidement.

N'hésitez pas à contacter le président Denis Pallares ou la Mairie qui fera suivre pour tout problème lié à la chasse.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 17 juin.



Garenne à lapins

L'été approche, les congés aussi, bonnes vacances pour tout le monde.

Le Président, Denis PALLARES

La Perle d'Argent

NOUVEAUX LOCAUX, NOUVELLE DENOMINATION, NOUVEAUX STATUTS.

L'Age d'Or du Vinobre a laissé place à l'association « La Perle d'Argent ». Depuis le 7 avril 2016, notre Club des Aînés a changé de dénomination.

Quelques nouveaux arrivants au bureau sur lesquels la présidente Elvire Mazzetto pourra s'appuyer, afin de continuer à animer ce Club qui nous est cher. Nous tenons à remercier Elvire Mazzetto, ainsi que Robert Ausсенac, pour l'attachement et le dévouement qu'ils portent à ce Club et lui permettent ainsi de perdurer.

Merci aussi à toutes les personnes qui se dévouent et servent chaque jeudi ces magnifiques goûters à nos joueurs de belote, tarot, scrabble et tricoteuses...

Nicole LOYET

Activités :

- **7 janvier 2016** : le Club s'est réuni autour de la traditionnelle Galette des Rois.
- **11 février 2016** : ce mois-là nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux adhérents.
- **10 mars 2016** : tous les membres du Club ont été présents lors de l'Assemblée Extraordinaire qui nous a permis de clôturer le Club « L'Age d'Or du Vinobre ».
- **23 juin 2016** : le repas de clôture a eu lieu au Restaurant « Le Pélican ».



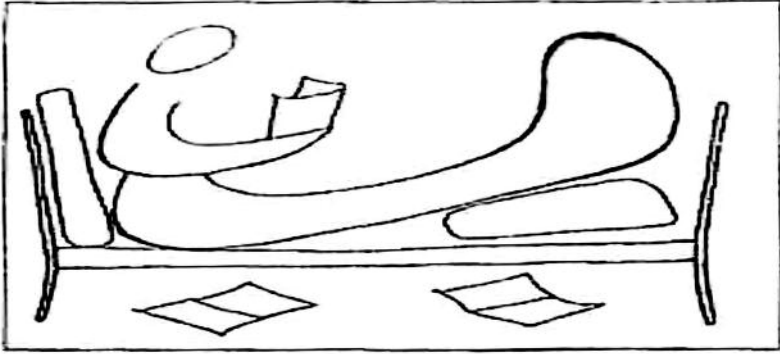
- **En juillet**, nous nous retrouvons au Restaurant de la Gare, comme d'habitude avec les jeux de société.

Le Club est ouvert à tous, venez nous rejoindre, nous vous réservons un bon accueil.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous pour la rentrée le jeudi 15 septembre 2016

***La présidente,
Elvire MAZZETTO***





Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades

N° 27 Les Tuileries - 07200 SAINT-SERNIN - 04 75 93 65 48

L'Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades a été créée le 13 juin 1990.

Nous avons pu accompagner 619 enfants que la maladie avait éloignés de leur centre scolaire, du primaire au bac, grâce à des enseignants bénévoles.

En juin 2003, un groupe de 22 institutrices se sont consacrées aux jeunes hospitalisés, en se rendant 4 jours par semaine, par groupe de deux, au service pédiatrique de l'hôpital d'Aubenas pour proposer des activités culturelles.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons, cette année, dû arrêter notre activité pour des raisons administratives.

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui nous ont suivi fidèlement pendant toutes ces années, toutes les associations et communes qui nous ont aidé et encouragé.

Amicalement

*M^{me} Elvire ANTOINE,
pour le bureau de l'A.P.E.E.M.*

France Acouphènes

Durant les six premiers mois de l'année 2016, notre activité s'est déployée dans plusieurs directions pour des actions à Saint-Sernin propres à notre antenne.

Nous avons d'abord eu le grand plaisir de découvrir la salle culturelle dans laquelle se passe désormais **notre séance hebdomadaire de sophrologie.**

Terminés, les courants d'air qui nous faisaient redouter le moment de la relaxation où il faudrait s'allonger sur nos trop minces matelas ! Finies les sonorités de flûte indienne déclenchées par toute modification de nos appuis sur les chaises ! Nous apprécions maintenant de travailler sur des sièges confortables et silencieux, dans une salle correctement chauffée, et, point très important pour les malentendants de notre groupe, bénéficiant d'une bonne acoustique sans résonance.

Un grand merci donc, au nom de tous nos adhérents, à l'équipe municipale qui nous permet de bénéficier de cette belle salle, le mercredi ou le jeudi matin de 9h30 à 11h.



Un exercice pendant une séance de sophrologie

Deux groupes de paroles ont aussi été organisés dans cette salle : l'un le 1^{er} mars, l'autre le 26 avril. Sept personnes ont participé au premier, neuf au second. Dans les deux cas, trois d'entre elles avaient appris à gérer leurs acouphènes, tandis que les autres en souffraient beaucoup, l'une suite à un grave traumatisme crânien, une autre suite au décès d'un proche. La dernière, atteinte d'un syndrome de Menière, qui souffrait aussi de vertiges invalidants et de perte auditive est revenue lors du groupe de paroles suivant auquel assistaient quatre nouvelles personnes, une dont l'acouphène est apparu le jour où elle dit avoir accepté le décès récent de sa maman

malade, à laquelle elle venait de consacrer plusieurs années. Les trois autres participants se posaient des questions sur l'intérêt de leurs appareils auditifs que, vivant seuls, ils avaient tendance à oublier dans le tiroir de la table de nuit ! Il a fallu convaincre ces derniers de l'intérêt de porter les appareils tout en écoutant radio ou télévision pour "nourrir" de sons leur système auditif central. Dans les deux groupes, les échanges entre personnes ont été riches tandis que l'accent était mis sur la nécessité de laisser le temps s'écouler pour arriver à l'acceptation de l'acouphène et/ou des vertiges, étape préalable indispensable pour accéder à une amélioration.

Deux conférences ont aussi été programmées dans la salle culturelle.

Le 8 mars, **la première**, animée par Nathalie Maccazzola, sophrologue, était intitulée « Addictions et sophrologie ». La conférencière nous a parlé des addictions aux substances mais aussi des addictions comportementales. C'est ainsi que les jeunes ne supportant plus les bruits d'intensité normale pour les autres, reconnaissent souvent consommer régulièrement des drogues et que l'on observe fréquemment des jeunes accros aux bruits forts qui ne peuvent exercer une activité quelle qu'elle soit, sans écouter de la musique à forte intensité. Ils mettent ainsi en danger leur audition voire même développent avec le temps des troubles neurologiques, physiques et psychiques lorsqu'il s'agit de sons intenses graves. **La seconde** a eu lieu le 11 mai. Intitulée « Les différents types de vertiges : à chacun son traitement » elle a été présentée par Marie Monteil (kinésithérapeute formée à la rééducation vestibulaire exerçant à Villeneuve-de-Berg), pour les tests et traitements réalisés par le kiné et par le Dr Boyka Ilieva, ORL à l'hôpital d'Aubenas pour l'anatomie de la partie de l'oreille interne vouée à l'équilibre et pour les traitements médicamenteux. Ont été traités les vertiges positionnels paroxystiques bénins (VPPB), les névrites vestibulaires, la presbyvestibulie, la maladie de Menière et le neurinome de l'acoustique. Les deux conférencières avaient illustré leurs propos de petites vidéos explicatives fort appréciées des auditeurs lesquels, leur ont ensuite posé de nombreuses questions.



Une petite trentaine de personnes étaient venues assister à la conférence en dépit du temps menaçant



Présentation des conférencières par Sylviane Chéry-Croze, bénévole de France Acouphènes

A côté de ces actions purement locales, nous nous sommes associés à deux événements de plus grande envergure. Tout d'abord, le 10 mars **la Journée Nationale de l'Audition (JNA)**. Comme l'an dernier, le Docteur Ilieva avait planifié un dépistage auditif dans le service ORL du Centre Hospitalier d'Aubenas. Grâce à trois postes d'audiométrie fonctionnant en parallèle, soixante visiteurs parmi les quatre-vingt-dix rencontrés ont été dépistés puis orientés vers le Dr Ilieva pour l'interprétation de leurs audiogrammes et la réception de conseils adaptés. Deux stands étaient installés dans le hall d'accueil. Sur le premier se sont relayés les six audioprothésistes d'Aubenas. Ils ont présenté les derniers appareils auditifs disponibles sur le marché pour corriger les divers types de perte auditive et ceux créés pour faciliter la mise à distance des acouphènes. Sur l'autre stand, les bénévoles de France Acouphènes ont reçu les personnes souffrant d'acouphènes ou/et de pathologies associées (hyperacousie, syndrome de Menière, neurinome de l'acoustique) ; ils ont répondu à leurs interrogations (origines, manifestations, prises en charge diverses) puis leur ont présenté notre association et les divers services qu'ils pouvaient en attendre localement (écoute, soutien, information, aide dans les groupes de paroles, conférences, séances de sophrologie...). Ils ont aussi distribué aux visiteurs, dont de nombreux élèves de l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers voisin, les divers dépliants édités par les associations JNA et France Acouphènes.



Les bénévoles de France Acouphènes



Le stand des représentants des usagers dans la galerie marchande du Centre Leclerc

En tant qu'association agréée par le Ministère de la Santé à représenter les usagers, nous avons aussi participé à la JEDS "**Journée Européenne de Vos Droits en Santé**". Promulgués dans la loi de 2002, les droits en santé assurent, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « le droit à l'accès à un système de protection de la santé qui garantisse à chacun, sur un pied d'égalité, la possibilité de jouir du meilleur état de santé possible ». A Aubenas, les actions se sont en fait déclinées sur deux journées. **Le 18 avril**, les représentants des usagers sont allés au-devant du grand public, en tenant un stand d'information dans la galerie marchande du Centre Leclerc.

Au cours d'une seconde journée fixée au **12 mai**, les membres du comité de bienveillance de l'hôpital associés aux représentants des usagers et aux élèves de l'école d'infirmières, ont informé les patients et les visiteurs à l'accueil du Centre Hospitalier d'Aubenas et dans les salles d'attente des consultations. Au cours de ces deux journées, des quizz ont été distribués ainsi que des dépliants sur les droits à la fin de vie, les rôles et missions des représentants des usagers, le circuit des réclamations à l'hôpital d'Aubenas.



Les membres du personnel, les élèves de l'IFSI, les représentants des usagers et les bénévoles ayant participé aux actions du 12 mai

Après les grandes vacances, nous avons pour projets pour le 4^e trimestre, un repas convivial entre les adhérents de France Acouphènes, un groupe de paroles et une conférence. **En attendant, très bonnes vacances à tous !**

contact.ardeche@france-acouphenes.org

Sylviane CHERY-CROZE

FNATH



Notre association s'est réunie en Assemblée Générale le 13 mars à Pont-d'Aubenas. La composition du nouveau bureau était validée à l'unanimité.

Notre structure locale est dynamique. Nous avons organisé notre 1^{er} loto à Saint-Sernin le 7 février. Le 22 mai, un déjeuner croisière sur le canal du midi réunissait les membres et adhérents de la FNATH.

Le 22 septembre à 17 h est programmée une réunion publique concernant « les accidentés de la route » à Saint-Sernin avec 2 avocates.

Notez déjà notre 4^e gala de l'accordéon prévu le **15 octobre** à l'espace « Michel Poudevigne ».

Notre association d'utilité publique siège dans différentes structures (CPAM, MDPH, CCAS, hôpitaux...). Nous nous engageons à vous accompagner dans vos difficultés, de garantir votre avenir. Bref, défendre vos droits.

Yvette VANSANTEN, Présidente - 04 75 39 89 82

Auguste RANCHIN, Président d'Honneur - 04 75 39 92 49



L'Ardéchoise à St-Sernin

Pour la 25^e édition de cette magnifique manifestation, Saint-Sernin fut tout en couleurs grâce aux talents des bénévoles de notre commune.

La place qui porte le nom du célèbre peintre Molinari a été envahie de plus de 1.000 cyclos, venus du monde entier. Ils ont eu du mal à trouver leur route au milieu de tubes de peinture, de chevalets, de tableaux, de palettes, de crayons et de pinceaux hors normes. Mais avant de reprendre la route, ils ont tous apprécié le copieux ravitaillement avec gâteaux maison et boissons, pendant que notre peintre Pissaco.T leur tirait leur portrait tout en finesse.

Merci à vous tous bénévoles, qui depuis 10 ans, avez su transformer ces rencontres en journées festives et conviviales.

Annick NOUGIER





Paroisse Saint-Benoît Aubenas

Chers amis de Saint-Sernin,

Dans le bulletin de juin 2015, je vous saluais comme nouveau curé de la Paroisse Saint-Benoît d'Aubenas [15 communes et 17 églises, regroupées en trois Communautés Locales. **Vinobre** : Saint-Sernin, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Lachapelle, Fons. **Escrinet** : Saint-Privat, Vesseaux, Saint-Etienne et Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Julien-du-Serre, Ucel, Gourdon. **Aubenas** : Saint-Didier, Ailhon, Lentillères et Aubenas et ses 3 églises : Saint-Laurent, Pont-d'Aubenas, Les Oliviers].

Outre le service du culte habituel (messes, obsèques, mariages, baptêmes, catéchèse, confirmation des jeunes et des adultes, groupes de réflexion...) voici quelques points marquants de la vie de la Paroisse. Sept équipes se retrouvent chaque mois pour lire l'Évangile de saint Luc. Le conseil économique travaille sur l'accessibilité dans les locaux paroissiaux accueillant du public. La paroisse aménage la chapelle Saint-Régis comme salle de rencontres tandis que l'abri Saint-Benoît sera aménagé en lieu de prière et de convivialité. Il y a aussi la (re)naissance depuis janvier 2015 d'un groupe de dialogue entre croyants des différentes religions et confessions présentes sur la région, pour se connaître, se parler et apprendre à s'estimer, afin de mieux vivre ensemble dans la paix et l'unité sociale, ce que je nous souhaite à tous.

Mercredi 8 juin après-midi :

Pèlerinage de la santé à Montpezat (06 33 86 24 00).

Dimanche 24 juillet à 12 h :

Pèlerinage à Sainte-Anne (Saint-Etienne-de-Fontbellon).

Dimanche 7 août à 17 h :

Pèlerinage à Sainte-Philomène entre Lentillères et Prunet.

Lundi 15 août à 16 h :

Messe à Gourdon avec partage des confitures de saison.

Dimanche 4 septembre à 10 h :

Pèlerinage à Pramailhet présidé par l'évêque.

Vendredi 26 août à 17 h :

Rassemblement des 300 bénévoles de la paroisse.

Dimanche 18 septembre à 10 h :

Rentrée de la paroisse à l'Espace Lienhart.

Samedi 11 novembre :

Messe à Aubenas, commémoration de la guerre de 14-18.

Le loto paroissial aura lieu le dimanche 13 novembre à l'Espace Deydier à Ucel.

Le repas paroissial à Saint-Etienne-de-Fontbellon le dimanche 29 janvier 2017.

En cours d'année sera proposée une rencontre autour du grand texte du Pape François « **La joie de l'amour** » sur l'amour dans les familles.

Informations pour Saint-Sernin : la salle polyvalente des Blaches a été vendue par la Paroisse à la Commune. En contrepartie la Commune a consenti un bail à trente ans pour le rez-de-chaussée du presbytère au profit de la Paroisse (où se rencontrent notamment les jeunes qui se préparent à la confirmation...).

La messe est célébrée à l'église de Saint-Sernin chaque 3^e dimanche à 9 h 30 et chaque 1^{er} lundi à 18 h 30, ainsi qu'à la résidence La Bastide de Vinobre chaque 2^e mardi du mois à 16 h.

Paroisse Saint-Benoît
25, rue René Grimaud
07200 Aubenas
Tél. 04 75 35 22 45

Permanence : lundi à vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 18h
et le samedi de 9h à 12h.

La Feuille Infos de chaque mois
peut être demandée à :
paroisse.aubenas@ardeche.catholique.fr

Michel MARTIN



Etat-Civil

DU 1^{ER} DECEMBRE 2015 AU 31 MAI 2016

NAISSANCES

MIMOUNI Lylou – 7 décembre à AUBENAS

WYSS Joye – 11 février à ALES

WETER Théa – 30 mars à ALES

CŒLHO-RODRIGUES Ilario – 30 avril à AUBENAS

FONTANILLE Louise – 23 mai à AUBENAS

DÉCÈS

CAUVIN René – 19 décembre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

LEMAIRE Roland – 24 décembre à AUBENAS

VIDAL Jean-Pierre – 1^{er} janvier à SAINT-SERNIN

GUIBOURDENCHE Noémie – 12 janvier

à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

VINET Hélène – 14 janvier à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

GAVARD Mylène – 18 janvier à SAINT-SERNIN

LARSEN Thérèse – 4 février à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

DUCOURET Jeannine – 24 mars à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

MATHIEU Odette – 25 mars à SAINT-SERNIN

LAINÉ Jacqueline – 6 mai à AUBENAS

Au quotidien

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : ma-serni@inforoutes.fr

Site : saint-sernin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16h30 à 17h30

– Mardi, de 9h30 à 10h30

– Mercredi, scolaires

– Jeudi, de 16h45 à 17h45

– Vendredi, de 15 h30 à 18 h30

– Samedi, de 10h à 12h

• ***Vacances scolaires***

– Mardi, de 9h30 à 11h30

– Vendredi, de 16h30 à 18h30

S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village

• ***Bureau : 04 75 89 11 80***

• ***Astreintes : 06 27 04 77 25***

Relais Poste

Au commerce multi-services VIVAL.

Ramassage des Ordures Ménagères

TOUS LES VENDREDIS (de SEPTEMBRE à JUIN).

Ramassage supplémentaire en JUILLET et AOÛT le **MARDI**.

Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

Les conteneurs pour emballages secs (jaunes) sont mis à disposition gratuitement. En cas de perte, casse ou vol, un seul contenant de 240 litres est proposé à 36 €.

Le jeudi 14 juillet étant férié, le ramassage des poubelles jaunes est reporté au SAMEDI 16 JUILLET 2016.

Pour connaître les dates de collectes, veuillez-vous référer au calendrier édité par la Communauté de Communes du Vinobre distribué en début d'année.

« Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

DECHETTERIE SIDOMSA

SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON – 500 chemin de la Ribeyrasse

Tél. 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :

de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Ramassage des encombrants

Inscription obligatoire au secrétariat de la Communauté de Communes du Vinobre en précisant les objets à enlever (Tél. 04 75 35 46 11). Vous serez prévenu individuellement par courrier 8 jours avant la date de ramassage. Nous vous rappelons que les objets encombrants sont des objets qui ne peuvent être transportés dans son véhicule en raison de leur poids ou/et leur volume. Les objets non encombrants et non-inscrits ne seront pas collectés.

Informations diverses

Nouveau code - Service national

(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français).

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

1. Enseignement de défense :

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement. En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

2. Le recensement :

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

3. La journée d'appel de préparation à la défense :

Elle a un caractère obligatoire et universel. Elle a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion. Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire. Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Elles se déroulent désormais à AUBENAS, 10, rue Georges-Couderc.

Inscription sur les listes électorales

Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. Conditions liées à la qualité d'électeur :

La majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2017.

Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE). Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse.

La nationalité : être de nationalité française.

La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

2. Conditions liées à l'attache de la commune :

Avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 28 février 2017 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

Pièces à fournir :

Pièce d'identité en cours de validité.

Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

Délai :

Jusqu'au 31 décembre 2016 dernier délai aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Précisions complémentaires :

LES CITOYENS EUROPEENS : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au 31 décembre 2016.

Appel au Civisme

Rappel des exigences du tri sélectif

C'est le SIDOMSA qui fixe les objets à mettre dans la poubelle dite "jaune" et que rappelle la liste ci-dessous :

- **plastique** : *bouteilles d'eau et soda, flacons de produits ménagers ou de toilettes, cubitainers, ...*
- **métal** : *boîtes de conserve, de boisson, aérosols et barquettes, ...*
- **cartonnette et brique** : *briques alimentaires, boîtes et suremballages carton, ...*

Dans ce bac, uniquement les emballages recyclables



Bouteilles en plastique



Briques alimentaires



emballages métalliques



Cartonnettes

renseignements au SIDOMSA : 04 75 94 33 57 ou www.sidomsa.net

IL NE FAUT PAS JETER : • *sacs et films plastiques,*
• *polystyrène,*
• *emballages salis ou contenant des restes.*

On tient à souligner qu'il est **IMPERATIF** de suivre **STRICTEMENT** ces règles. Tous les objets placés dans la poubelle jaune qui ne correspondent pas aux critères établis sont à nouveau repris et renvoyés dans les déchets courants.

Cette opération est lourde et coûteuse. On demande à chacun de se conformer strictement aux critères de la sélection des déchets.

En cas de doute, mettre tout objet dans la poubelle des ordures ménagères. Seule une conduite citoyenne permettra d'assurer dans les meilleures conditions matérielles et financières, le traitement et le recyclage des déchets.

Pour les rapports de « bon voisinage »

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins. Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.

EXTRAIT

Arrêté préfectoral n° 2004-334-22 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche.

PROPRIETES PRIVEES

Article 8 : *les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.*

Article 9 : *les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, machines, instruments qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. Ces activités ou travaux ne sont autorisés en zones agglomérées ou péri-urbaines qu'aux horaires suivants :*

Du lundi au samedi : de 8h à 20h.

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Article 11 : *les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.*

RAPPEL SUR LES REGLES D'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

L'emploi du feu dans le cadre de travaux ou d'activités de loisir constitue l'une des principales causes d'incendie de landes et de forêts dans le département de l'Ardèche.

Au-delà du risque incendie, le brûlage à l'air libre des végétaux est une combustion incomplète qui engendre une importante pollution atmosphérique (particules notamment) avec des conséquences très néfastes pour la santé publique.

Cette pratique est notamment à l'origine de problèmes respiratoires pour les personnes sensibles, âgées ou très jeunes, et de divers troubles de voisinage (odeur, cendres sur le linge et dans les habitations).

Pour ces motifs, l'emploi du feu dans le département de l'Ardèche est donc réglementé.

Le préfet de l'Ardèche rappelle que seuls :

- les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés **dans le cadre de leurs activités professionnelles** ;
- les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour des habitations et installations lorsqu'elles sont situées à moins de 200 m des bois, forêts, landes et maquis sont, **en l'absence de solution alternative**, également autorisés à incinérer les végétaux coupés à cette occasion.

Ces opérations sont soumises à déclaration préalable en mairie et ne sont possibles qu'en dehors de la période estivale (1^{er} juillet au 30 septembre).

Dans toutes les autres situations, le brûlage de tous les déchets y compris les déchets de végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est INTERDIT sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national.

En sus des règles rappelées ici, il peut exister des interdictions ponctuelles d'emploi du feu :

- **liés à un risque incendie aggravé** : le préfet peut interdire par arrêté toute mise à feu du fait de conditions météorologiques défavorables ou de tout autre facteur de risque avéré ;
 - **liées à la qualité de l'air** : en cas d'alerte pollution, le brûlage à l'air libre devient interdit.

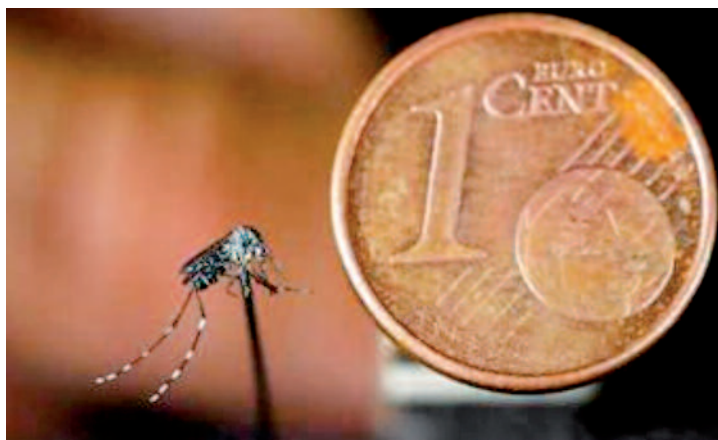
En cas de non-respect des réglementations en vigueur, des amendes de 135 € à 450 € sont encourues par les contrevenants.

Pour une information détaillée de la réglementation sur l'emploi du feu dans le département de l'Ardèche, consulter le site des services de l'Etat : <http://www.ardeche.gouv/la-reglementation-en-matiere-d-emploi-du-feu-de-a1841.html>

ou contacter la direction départementale des territoires au 04 75 65 50 00.

LE MOUSTIQUE TIGRE : QUI EST-IL ?

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 30 départements.



Crédit photo : J.-B. Ferré / EID Méditerranée.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 6 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du virus zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Comment éviter la prolifération des moustiques ?

QUELQUES GESTES SIMPLES :

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins ;
- vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide ;
- ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin... ;
- prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie ;
- couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs ;
- entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Pour en savoir + :

***Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes :
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr***

***Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes :
www.eid-rhonealpes.com***

Le Vinobre fait son cinéma

Projection en plein air,
à la tombée de la nuit,
repli dans une salle
en cas de pluie.

COMMUNES

Ailhon
Fons
Lachapelle
Lanas
Lentillères
Mercuer
Saint-Etienne
Saint-Sernin
Vinezac

DATES

20 juillet
5 juillet
1^{er} juillet
10 août
22 juillet
19 août
29 juillet
8 août
17 août

FILMS

Demain
Marguerite
Les Saisons
La vache
La vache
Demain
Médecin de campagne
Marguerite
Médecin de campagne



Expo Photo itinérante

Simon BUGNON propose des clichés sur le thème de la Nature (faune et flore) sur le territoire.

La Communauté de Communes
du Vinobre

vous propose
une expo-photo

Secrets
de Nature
de Simon Bugnon



17/06 au 27/06 : Lachapelle sous Aubenas
27/06 au 11/07 : St Sernin
11/07 au 18/07 : Mercuer
18/07 au 25/07 : Vinezac
25/07 au 01/08 : Ailhon
01/08 au 08/08 : Lanas
08/08 au 16/08 : Lentillères
16/08 au 29/08 : St Etienne de Fontbellon



Renseignements : Communauté du Communes du Vinobre
Tél. : 04 75 35 46 11 - www.vinobre.fr

Des poèmes dits par les enfants pour commémorer le 8 mai

Poèmes pour grandir – Jean-Pierre SIMEON

... pour penser aux enfants
dans les guerres d'aujourd'hui

Salah, l'enfant de Bagdad

A Bagdad il y a un enfant
Un seul enfant
Le seul que j'entende
Le seul que je vois
Le seul qui compte
A cet instant

Il avait un fleuve, un ciel
Une maison de toile
Et un tapis volant
(tous les enfants du monde
ont un tapis volant,
c'est leur secret)

Mais à cet instant
Salah le gamin de Bagdad
Cherche
Pieds nus dans les pierres
Il cherche
Son tapis volant
Sa maison de toile
Son fleuve, son ciel

Sous un tapis de bombes

Salah cherche son secret
dans les ruines

Et pour continuer de croire
dans la vie et dans la fraternité

Credo

Je crois en ceux qui marchent
A pas nus
Face à la nuit

Je crois en ceux qui doutent
Et face à leur doute
Marchent

Je crois en la beauté oui
Parce qu'elle me vient des autres

Je crois au soleil, au poisson
A la feuille qui tremble
Et puis meurt
En elle je crois encore
Après sa mort

Je crois en celui
Qui n'a de patrie
Que dans le chant des hommes

Et je crois qu'on aime la vie
Comme on lutte
A bras le corps

